



AUDIT & COMMISSARIAT AUX COMPTES

Annaïk Celton
Marylène Pernot

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le Centre des Marais (Association Loi 1901)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Le Centre des Marais
43 Rue de Châteaubriant
35 770 Vern-sur-Seiche

ACTARUS Audit SAS au capital de 350 000 €

RCS Rennes 878 526 417 - SIRET 878 526 417 00026 - Tva intracommunautaire FR 25 - 878526417
40 Rue Saint Louis, 35000 Rennes - 02.22.91.07.10 - www.actarus-audit.fr

Association Le Centre des Marais

Siège social : 43, Rue de Châteaubriant - 35770 Vern-sur-Seiche

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Le Centre des Marais relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable lié à la première application du règlement ANC n°2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Rennes, le 20 mai 2026



Annaïk Celton
Associée

BILAN

Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			31.12.2024
	Brut	Amort	Net	Total
FRAIS D'ETABLISSEMENT (1)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 195.72	7 195.72		
FRAIS DE DEVELOPPEMENT				
DONATIONS TEMPORAIRES D'USUFRUIT				
CONCES. BREVETS LICENCES LOGICIELS DROITS & VAL SIMILAIRES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS, AVANCES ET ACOMPTES	7 195.72	7 195.72		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	154 768.67	121 954.03	32 814.64	48 857.07
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS				
INSTALLATION TECHNIQUE, MAT ET OUTILLAGE INDUS.	154 768.67	121 954.03	32 814.64	48 857.07
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS, AVANCES ET ACOMPTES				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	265.00		265.00	265.00
PARTICIPATIONS				
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	265.00		265.00	265.00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (2)	162 229.39	129 149.75	33 079.64	49 122.07
STOCKS ET EN-COURS				
CREANCES D'EXPLOITATION	105 683.67		105 683.67	158 059.45
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	220.65		220.65	326.00
CREANCES RECUES PAR LEGS ET DONATIONS				
AUTRES CREANCES	99 966.97		99 966.97	153 021.60
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	5 496.05		5 496.05	4 711.85
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME ET JETONS DETENUS				
DISPONIBILITES	267 703.61		267 703.61	190 097.42
TOTAL ACTIF CIRCULANT (3)	373 387.28		373 387.28	348 156.87
FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS (4)				
PRIMES DE REMBOURSEMENTS DES OBLIGATIONS / EMPRUNTS (5)				
ECART DE CONVERSION ACTIF (6)				
TOTAL GENERAL	535 616.67	129 149.75	406 466.92	397 278.94

BILAN

Passif	31/12/2025 Montant	31.12.2024 Total
FONDS PROPRES		
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES		
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES		
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE		
AUTRES RESERVES	194 603.30	170 630.62
REPORT A NOUVEAU		
EXEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	7 420.28	23 972.68
SITUATION NETTE (1)	202 023.58	194 603.30
AUTRES FONDS		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	11 720.00	14 265.00
PROVISIONS REGLEMENTEES		
TOTAL AUTRES FONDS (2)	11 720.00	14 265.00
TOTAL FONDS PROPRES (1 + 2)	213 743.58	208 868.30
FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS		
FONDS DEDIES	9 585.00	3 500.00
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES (3)	9 585.00	3 500.00
PROVISIONS POUR RISQUES		
PROVISIONS POUR CHARGES	48 335.00	45 795.00
TOTAL PROVISIONS (4)	48 335.00	45 795.00
DETTES		
DETTES FINANCIERES		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET ASSIMILES (TITRES ASSOCIATIFS)		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		
DETTES D'EXPLOITATION		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	9 378.97	8 752.68
DETTES DES LEGS OU DONATION		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	70 801.54	74 668.96
DETTES DIVERSES		
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
AUTRES DETTES	30.00	350.00
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	54 592.83	55 344.00
TOTAL DETTES (5)	134 803.34	139 115.64
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)		
TOTAL GENERAL	406 466.92	397 278.94

COMPTE DE RESULTAT

Sélection période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Toutes les écritures

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025		31.12.2024
	Montant	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
COTISATIONS	9 395.00		10 182.00
VENTES DE BIENS			
DONT VENTES DE DONS EN NATURE			
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	242 899.68		231 373.50
DONT PARRAINAGES			
VENTES DE BIENS ET SERVICES		242 899.68	231 373.50
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	596 873.77		583 297.16
VERSEMENT. DES FONDATEURS OU CONSOMMAT. DOTATION CONSOMPT.			
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	8 103.05		7 951.93
DONS MANUELS	8 103.05		7 951.93
MECENATS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
CONTRIBUTIONS FINANCIERES			
PRODUITS DE TIERS FINANCEURS		604 976.82	591 249.09
REPRISES / AMORT., DEPRECIAT. PROV.	1 105.00		16 082.98
PRODUITS DES CESSIONS D'IMMO. INCORPORELLES ET CORPORELLES			
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES	3 500.00		
AUTRES PRODUITS	16 835.71		24 504.09
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		878 712.21	873 391.66
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	174 574.56		169 925.44
AIDES FINANCIERES			
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	16 379.00		17 077.00
SALAIRES	494 594.66		494 519.32
COTISATIONS SOCIALES	154 874.07		149 802.33
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	16 042.43		18 059.97
DOTATIONS AUX PROVISIONS	3 645.00		2 993.00
VALEURS COMPTABLES DES IMMO. INCORP. ET CORPORELLES CEDEES			
REPORTS EN FONDS DEDIES	9 585.00		3 500.00
AUTRES CHARGES	3 172.85		1 651.02
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)		872 867.57	857 528.08
RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)		5 844.64	15 863.58

COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025		31.12.2024
	Montant	Total	Total
PRODUITS FINANCIERS			
DE PARTICIPATION			
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	1 575.64		2 120.10
REPRISES SUR DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES CEDEES			
PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE VMP ET D'INSTRUMENTS DE TRESO.			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)		1 575.64	2 120.10
CHARGES FINANCIERES			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES			
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES CEDEES			
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VMP ET D'INSTRUMENTS DE TRESO.			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (4)			
RESULTAT FINANCIER (3-4)		1 575.64	2 120.10
RESULTAT COURANT avant impôts (1-2+3-4)		7 420.28	17 983.68
PRODUITS EXCEPTIONNELS (5)			5 989.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES (6)			
RESULTAT EXCEPTIONNEL (5-6)			5 989.00

COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025		31.12.2024
	Montant	Total	Total
PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS (7)			
IMPOTS SUR LES BENEFICES (8)			
TOTAL DES PRODUITS (1+3+5)		880 287.85	881 500.76
TOTAL DES CHARGES (2+4+6+7+8)		872 867.57	857 528.08
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE		7 420.28	23 972.68
SOLDE DEBITEUR = PERTE			
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
DONS EN NATURE			
PRESTATION EN NATURE	113 147.00		113 487.00
BENEVOLAT	116 949.00		112 382.00
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		230 096.00	225 869.00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
SECOURS EN NATURE			
MISES A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS	113 147.00		113 487.00
PRESTATION EN NATURE			
PERSONNEL BENEVOLE	116 949.00		112 382.00
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		230 096.00	225 869.00

COMPTE DE RESULTAT

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES PAR NATURE

Répartition par nature de charges			Répartition par nature de ressources		
TOTAL (875)			0.00	871 Prestations en nature	
861	Mises à disposition gratuite de biens		871000	mise à disposition gratuite des locaux	113 147.00
861000	mise à disposition gratuite des locaux	113 147.00	TOTAL (871)		
TOTAL (861)			113 147.00	875 Bénévolat	
864	Personnel bénévole		875000	Bénévolat	116 949.00
864000	Personnel bénévole	116 949.00	TOTAL (864)		
Total charges contributions volontaires			230 096.00	Total produits contributions volontaires	230 096.00

ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT 2025

• Objet Social du Centre des Marais

L'association a une vocation globale, une vocation familiale et pluri générationnelle. Elle suscite la participation et l'initiative des habitants. Conformément aux circulaires et agréments de la CNAF pour les Centres Sociaux, l'association gère le Centre Social et Socio-Culturel de Vern sur Seiche, équipement de proximité qui :

- favorise l'adaptation des familles aux conditions de vie de la commune de Vern sur Seiche, en tenant compte de l'évolution des structures socio-économiques, de l'environnement et de la mentalité de chaque génération à l'intérieur des familles ;
- contribue à l'amélioration du cadre de vie nécessaire aux familles, en particulier :
 - par le soutien aux services et activités médico-sociales, sociales, éducatives et socio culturelles existants,
 - par le soutien à la vie associative locale
 - par l'incitation à la création de nouveaux services et activités,
 - par la gestion directe, si cela est nécessaire, de nouveaux services et activités médico-sociales, sociales et socio culturelles,
 - par toute action décidée par l'Assemblée générale et nécessaire aux familles.

• Nature et périmètres des activités

Pour développer son projet, l'association dispose de 4 grands pôles d'animation :

- Enfance : accueil de loisirs, séjours et temps d'activités péri éducatives
- Jeunesse : accueil jeunesse, Point Information Jeunesse, accompagnement scolaire et séjours
- Familles : ateliers parents-enfants, ludothèque, vacances familles, ateliers parents et évènements
- Solidarité et Vie Locale : publics spécifiques (seniors, personnes étrangères, gens du voyage, personnes en fragilité...) ; permanences sociales et juridiques, accompagnement vie associative, activités sociales, 32 ateliers pluriels, Repair Café, évènementiels

• Moyens mis en œuvre

- Un Projet Social renouvelé tous les 4 ans sur la base d'un diagnostic territorial partagé
- Une Convention tripartite (Ville de Vern sur Seiche-CAF-Centre des Marais)
- Un soutien de nos partenaires financiers (Ville de Vern sur Seiche-CAF-Département-Rennes Métropole-MSA-Etat-DDCSPP)
- Une équipe salariée 15.90 Equivalent temps plein en 2025
- Un Conseil d'Administration composé de 24 membres
- 6 788 heures de bénévolat en 2025
- Des contributions volontaires de la ville de Vern sur Seiche pour un montant de 113 147 €

• Faits significatifs

- Le résultat de l'exercice 2025 clos au 31 12 est de 7 420 € ; les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 30 avril 2026
- Les faits marquants en 2025 :
 - Une augmentation de nos produits d'activité essentiellement sur les activités enfance (accueil de loisirs)
 - Une année complète de l'activité LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents)
 - Un soutien de nos financeurs : maintien des subventions (Ville-Département), des subventions exceptionnelles de la ville pour palier à l'augmentation des effectifs le mercredi en Alsh en créant un poste supplémentaire et pour accueillir un enfant en situation de handicap.
 - Une augmentation des prestations CAF, maintien des aides telles que les Bonus territoires pour les Accueils de Loisirs jeunes et enfance et LAEP
 - Des subventions nouvelles et exceptionnelles comme le contrat Territorial Accueil et Intégration, soutien de Rennes Métropole pour des activités en lien avec le numérique et avec les ateliers socio linguistiques
 - Une maîtrise de nos charges de fonctionnement
 - Un maintien de la masse salariale

• Règles et méthodes comptables

Méthodes comptables

« L'association a arrêté ses comptes conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et à celles du règlement comptable ANC 2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. »

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériel et outillage3 ou 5 ans
- Matériel de transport 4 ans
- Les agencements 8 ou 10 ans

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais d'accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Comptabilisation de subventions

Les subventions de fonctionnement et sur projets sont comptabilisées lors de leur attribution. Les subventions sur projets font l'objet de fonds dédiés lorsque les actions ne sont pas finalisées à la clôture de l'exercice.

Contributions volontaires et bénévolat

Mise à disposition des locaux sis " 43 rue de Châteaubriant à Vern sur Seiche" et de salles à usage occasionnel, par la Mairie de Vern sur Seiche pour une valorisation des aides en nature de 113 147 € dont 63 987 € en valeurs locatives et 49 160 € en aide sur les activités.

Valorisation du bénévolat pour l'exercice 2025 : 116 949 € (calcul joint en annexe).

En application de la Loi sur le volontariat Associatif "Art. 20 Loi 2006-586 du 23 mai 2006", la rémunération brute des trois plus hauts cadres dirigeants pour l'exercice 2025 est de 45 650 €.

Provisions pour charges

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite sont comptabilisés au bilan dans le poste « Provisions pour charges ».

Ils sont évalués à partir des données et hypothèses suivantes :

- Convention collective des Centres Sociaux
- Départ à la retraite prévu à l'âge de 60 ans
- Table de probabilité INSEE intégrant la probabilité de présence et de vie à l'âge du départ
- Charges sociales applicables.

La provision comptabilisée au bilan correspond à l'engagement calculé, proratisé en fonction de l'ancienneté acquise par chaque salarié à la date de clôture rapportée à l'ancienneté totale à la date du départ.

Changement de méthode comptable – première application du règlement ANC n°2022-06 :

« Dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, l'association a adapté la présentation de ses comptes annuels conformément aux dispositions générales du Plan comptable général, en articulation avec le règlement ANC n°2018-06 applicable aux entités sans but lucratif.

Ce changement de réglementation comptable constitue un changement de méthode sans incidence sur le résultat ni sur les fonds propres de l'association. Il se traduit principalement par des reclassements de certains postes du compte de résultat, afin de se conformer aux nouvelles règles de présentation et d'améliorer la lisibilité de l'information financière. Par ailleurs, sa première application est prospective et par conséquent sans incidence sur les comptes de l'exercice précédent.

Ce nouveau règlement comptable entraîne des modifications dans la présentation de certains postes des comptes annuels résultant principalement des reclassements liés à la suppression des comptes de transferts de charges et à la nouvelle définition du résultat exceptionnel.

Dans le cadre de cette première application, le principal reclassement est le suivant :

- La quote-part de subvention d'investissement reprise au compte de résultat est reclassée au niveau des produits d'exploitation, au sein des concours publics et subventions d'exploitation. Elle s'élève 2 545 € au 31/12/2025 contre 4 389 € au 31/12/2024, montant qui était présenté en résultat exceptionnel lors de l'exercice précédent. »

• **Evènements post Clôture**

Pas d'évènement particulier.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS-CADRE GENERAL				
Situations et mouvements	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Rubriques				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 196	0	0	7 196
Terrains et aménagements	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage	16 914			16 914
Installations Générales Aménagements divers	57 587			57 587
Matériel de transport	52 672			52 672
Matériel , mobilier de bureau	14 526			14 526
Autres immobilisations générales	13 070			13 070
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	154 769	0	0	154 769
Titres de participation				
Dépôts et cautionnements				
autres immob.financières	265	0	0	265
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	265	0	0	265
TOTAL GENERAL	162 230	0	0	162 230

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS-CADRE GENERAL					
Situations et mouvements	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Rubriques					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Linéaire	7 196	0	0	7 196
Terrains et aménagements		0	0		0
Constructions		0	0		0
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	16 456	393		16 849
Installations Générales Aménagements divers		38 136	7 330		45 466
Matériel de transport		24 800	7 657		32 457
Matériel , mobilier de bureau		13 705	407		14 112
Autres immobilisations générales		12 814	255		13 069
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Linéaire	105 911	16 043	0	121 954
Immobilisations financières		0	0	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		0	0	0	0
TOTAL GENERAL		113 107	16 043	0	129 150

TABLEAU DES PROVISIONS				
Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: Dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES	0	0	0	0
PROVISIONS POUR CHARGES				
Provisions pour départ retraite	45 795	3 645	1 105	48 335
TOTAL GENERAL	45 795	3 645	1 105	48 335

FONDS DEDIES				
Libellés	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Département FDGS Pacte national des solidarités	3 500	3 500		
Rennes Métropole Numérique			3 000	3 000
Rennes Métropole ASL			2 185	2 185
Etat Jeunesse et engagement Concert collaboratif			1 500	1 500
Département -Contrat Territorial Accueil et Intégration (CTAI)			2 900	2 900
TOTAL	3 500	3 500	9 585	9 585

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

Nature des dettes	Montants bruts	Degré d'exigibilité	
		à 1 an	à + 1 an
Emprunts d'exploitation(+ 2 ans à l'origine)	-	-	-
Autres emprunts et dettes	-	-	-
Emprunts CT(2 ans et moins)	-	-	-
Banque(OC)	-	-	-
Associés comptes bloqués	-	-	-
Associés comptes bloqués	-	-	-
DETTES FINANCIERES	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	9 379	9 379	
Fournisseurs d'immobilisations	-	-	
Dettes sociales	67 733	67 733	
Etat, dettes fiscales	3 069	3 069	
Créditeurs divers			
Autres dettes	30	30	
Fournisseurs d'immobilisations			
Subventions perçues d'avance			
Produits constatés d'avance*	54 593	54 593	
DETTES D'EXPLOITATION	134 803	134 803	
TOTAL DETTES	134 803	134 803	

**Produits constatés d'avance =prestations usagers pour les ateliers 2025 2026 pour la période postérieure au 31 décembre 2025*

**ETAT DES ECHEANCES DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES -CREANCES-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

Nature des créances	Montants bruts	Degré d'exigibilité	
		à 1 an	à + 1 an
Parts sociales	-	-	-
Autres immobilisations financières	265		265
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	265	-	265
Créances douteuses	221	221	
Créances et organismes sociaux			
Etat et collectivités	83 162	83 162	
Autres créances	16 805	16 805	
Débiteurs divers	-	-	
TOTAL CREANCES	100 188	100 188	
Charges constatées d'avance	5 496	5 496	
TOTALCHARGES CONSTATEES D'AVANCE	5 496	5 496	
TOTAL	105 949	105 684	

DETAIL DE LA VARIATION DES FONDS PROPRES

	Montants bruts	Variations	Montant fin exercice
Fonds de dotation	-	-	-
Fonds provenant subvention équipement	-	-	-
Réserves associatives	170 631	23 973	194 603
Résultat exercice 2025	-	7 420	7 420
Résultat exercice 2024	23 973	- 23 973	-
Subventions d'investissement	30 406		30 406
Amortissement Subv d'investissement	- 16 141	- 2 545	- 18 686
TOTAL	208 868	4 875	213 744

CHARGES A PAYER	
	MONTANT A DEVOIR AU 31/12/2025
Factures non parvenues	9 379
Dettes Sociales	49 250
	58 629

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	
Honoraires afférents à la certification des comptes	4538
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	
TOTAL	4 538

PRODUITS A RECEVOIR	
	MONTANT A RECEVOIR AU
Subventions à recevoir	83 162
Autres produits à recevoir	16 805
	99 967

CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

	FINANCEURS	OBJET DU FINANCEMENT	PRODUITS COMPTABILISES EN 2025
CONCOURS PUBLICS	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES D'ILLE ET VILAINE	Convention d'objectifs et de financement ALSH (accueil de loisirs sans hébergement)	65 557
		Convention d'objectifs et de financement ALSH (accueil de loisirs sans hébergement)	16 039
		Bonus "Territoire CTG"	
		Convention d'objectifs et de financement CLAS Contrat local d'accompagnement à la scolarité	5 424
		Convention d'objectifs et de financement prestation de services jeunes	21 059
		Convention d'objectifs et de financement Animation globale et coordination	82 648
		Convention d'objectifs et de financement Animation Collective familles	27 650
		Convention d'objectifs et de financement LAEP Lieux d'Accueil Enfants Parents	3 580
		Convention d'objectifs et de financement LAEP Lieux d'Accueil Enfants Parents	2 580
		Bonus Territoire CTG	
	MSA (Mutualité Sociale Agricole)	Aide Fonctionnement ALSH	373
	SOUS TOTAL CONCOURS PUBLICS		224 910
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	ETAT	Soutien aux emplois jeunes FONJEP Fonds de Coopération de la jeunesse et de l'Education Populaire)	5 913
		Soutien Aide à l'emploi Apprentissage	5 000
		Jeunesse et Engagement - Concert collaboratif	1 500
	REGION	Comité technique PASS mer Séjour jeunes Cancale	355
	DEPARTEMENT	Pôle solidarité Humaine Subvention fonctionnement Centre Social	7 979
		Convention Financement Contrat Accueil et d'Intégration (CTAI)	4 350
	RENNES METROPOLE	Direction personnes âgées-Subvention lutte contre l'isolement des séniors	330
		Direction Animation jeunesse et Egalité - subvention animations Ateliers Sociolinguistiques	2 185
		Subvention Appel à projets Projets numériques responsables	3 000
	VILLE DE VERN SUR SEICHE	Subvention annuelle	274 295
		Subvention exceptionnelle Accueil d'effectifs supplémentaires accueil de loisirs (alsh)	5 000
		Participation financière accueil enfant en situation de handicap (Alsh)	2 296
	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES D'ILLE ET VILAINE	Convention pour le financement du centre social	50 000
		Appel à projet "se ressourcer en famille "	2 465
	RESEAU PARENTALITE 35 (Département-CAF35-MSA)	Appel à projet "Actions auprès des familles"	4 250
	AUTRES SUBVENTIONS	Caisse locale Crédit Agricole Trophées de la vie locale Projet Rpair KF	500
	QUOTE PART SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	Quote part sur subventions d'investissement reçues CAF et Fondation de France Equipements Bel Air-Jeunesse	2 545
	SOUS TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		371 963
	TOTAL CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		596 873

REPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATEGORIE AU 31 DECEMBRE 2025

CATEGORIES DE SALARIES	EFFECTIF MOYEN PENDANT L'EXERCICE
OUVRIERS	0
EMPLOYES, TECHNICIENS, AGENTS DE MAITRISE	14,9
Administration	2
Coordinatrice enfance	1
Coordinatrice jeunesse	1
Animateurs jeunesse	2
Référente Famille et vie sociale	1
Animateur enfance -Famille	1
Animatrice enfance- Accueil	1
Vacataires Activités pluriels	1
Animateurs CDII Accueil de Loisirs	2,5
Animateurs CEE	2,4
CADRES	1
Directeur	1
TOTAL	15,90

VALORISATION 2025 DU BÉNÉVOLAT

		Détail par activités	Période	Nombre de séances	Nombre de bénévoles investis en moyenne	Nombre d'heures	Total heures
ACTIVITES	Accompagnement à la scolarité	Encadrement collégiens	Année 2025				302
		Encadrement élémentaire	Année 2025	116	5	1,5	870
		Réunion de rentrée+ temps convivial	Année 2025	3	10	1,5	45
	Commissions internes	Communication numérique et innovation (dont réalisation de gilets)	Année 2025	14	2	3,5	98
		Commission Ecoute Accueil		2	12	2,5	60
	Accueil de Loisirs	Séjours et concours de soupe	Année 2025	2	1	7,5	15
	Ateliers socio linguistiques adultes	Réunions, échanges de pratiques et repas partagé	Année 2025	6	10	3,25	195
		Séances face à face public adultes		75	4	2,5	750
		Coordination			1	30	30
		Evaluation langue		20	1	1	20
	Logistique et communication	Collectif Vern Solidarité (2 rencontres, aide déménagement)	Année 2025		10		60
		Travaux menuiserie, montage de mobilier		7	2		12
		Bois Park		1	10	4	40
		Réalisation support communication		10	1	1,5	15
	Animations sociales	Maintenance informatique		35	1	0,5	17,5
		Préparations animations à l'épicerie sociale	Année 2025	3	1	2	6
	Lieu d'Accueil Enfants Parents	face à face public	Année 2025	41	2	2	164
		préparation et rangement	Année 2025	41	1	2	82
		analyse de pratique	Année 2025	4	4	2	32
	Loisirs familiaux	Le Hors mur	Eté 2025	2	2	2	8
	Vadrouilles	Animations camion	Année 2025	27	25		253
	Atelier parents/enfants	Préparation recherche internet	Année 2025	4	1	3	12
		Animation ateliers		5	1	3	15
	Ateliers cuisine	Animations ateliers et préparation	Année 2025	8	1	8	64
	Atelier petite couture	Préparation recherche internet	Année 2025	5	1	2	10
		Animations ateliers		35	2	3	210
	Atelier Couture Vêtements	Préparation recherche internet	Année 2025	5	1	1,5	7,5
		Animations ateliers		17	1	3	51
	Ludothèque	Animations ateliers Permanences ludothèque	Année 2025	36	2	1	72
				60	2	2	240
	Actions Seniors	Mardis du club	Présence Année 2025	44	1	3	132
			Navettes année 2025	44	1	2	88
			Préparation et service goûter	44	3	1	132
		Actions seniors		2	7	6,5	91
	REPAIR KF	Réunion bilan	juin-25	1	6	2	12
		Rpair Kf	22/03-26/04-24/05-04/10-22/11	5	16	3,5	280
	HAPPY DANSE	Réunion	Année 2025	3	3	1	9
		Préparation soirées Happy danse et soirées	Année 2025	3	3	10	90
	Jeunesse	Fête du théâtre	Année 2025	1	3	5	15
		Concert collaboratif préparation et organisation concert	Année 2025	2	5	1,5	15
	Juriste	Permanence mensuelle	Année 2025	10	1	2,5	25
	Notaire	Permanence mensuelle		8	1	2,5	20
	Permanence Numérique	Sur Rdv		28	1	2,5	70
	Ecrivain public	Sur Rdv		23	2	1	46
	Café Patio	accueil hebdomadaire		41	2	4	328
	Portes ouvertes théâtre et cirques	Accueil des familles et préparation des collations		1	2	5	10
	Total Activités						5119
MANIFESTATIONS	Assemblée Générale	Animation, cuisine et logistique	Mai 2025	1	8	8	64
	Forum des Associations	Préparation	11 juin 2025	1	2	1,5	3
		Installation et manifestation	5 septembre 2025	1	7	5	35
	Fête du jeu	Réunions	Année 2025	2	10	2	40
		Animation	Mars 2025	1	14	8	112
	Fête du Théâtre	Préparation	Juin 2025	4	12	2,5	120
		Animation			12		180
	Feu au lac	Animation	Juin 2025	1	12	5	60
		Animation	Juin 2025	1	10	5	50
	Marché de Noël	Animation	Décembre 2025	1	10	6	60
		Préparation	Décembre 2025	3	5	1,5	22,5
	Fête en famille	Animation	Décembre 2025	1	10	9	90
	soirée parentalité prévention écrans	Réunion préparation et soirée Soirée	Janvier et avril 2025	2	3	2	12
	Halloween	Animation	31 octobre 2025	1	23	3	69
	Total Manifestations						917,5
INSTANCES	Conseils d'administration	Réunions	Année 2025	7	20	2	280
	Bureaux	Réunions	Année 2025	18	8	1,5	216
	Autres fonctions des dirigeants	Commission employeur et entretien embauche CDI	Année 2025	7	8		142
		Entretien annuel	Octobre 2025	1	2	4	8
		Rencontres élus locaux (dont comités techniques, négociations convention, rdv maire...)	Année 2025	6	7		105
	Total Instances						751
TOTAL HEURES INVESTISSEMENT DES BENEVOLES EN 2025							6 788

Nombre total d'heures d'investissement par les bénévoles en 2025		
6 788 heures		
Equivalent ramené en heures de salariés au smic chargé	17,23 €	
116 949 €		